

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'Éducation permanente par la Communauté française



Le Coran est-il authentique ?

Dossier n° 2009 – 002 – 007

Connaissez-vous nos publications ?

**Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro
« Varia ».**

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques. Aussi, tout naturellement, nos numéros ont pris place dans la collection « Espace de Libertés » qu'édite le *Centre d'Action Laïque*.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

000-0047663-36

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 25 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 5 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2009 seront consacrés aux thèmes suivants :

n° 73 – *1834. Les 175 ans de l'ULB*

n° 74 – *Réflexions sur la bioéthique*

n° 75 – *Évolution et créationnismes*

n° 76 – *Francs-Parlers n°4*

Le Coran est-il authentique ?

Mondher SFAR

Philosophe et historien

Mondher Sfar, philosophe et historien tunisien, est aussi l'auteur du *Coran, la Bible et l'Orient ancien*. Ce livre, et celui que je présente ici, font une relecture laïque du Coran¹ ayant été interdits en Tunisie, les éditions du Cerf (Paris) se sont chargées de le diffuser.

Selon la thèse qui prévaut habituellement, l'ange Gabriel serait apparu à Muhammed dans une grotte du mont Hira aux environs de 610. Bien que l' élu de Dieu fût *ummî* (illettré)², l'ange lui aurait néanmoins ordonné de noter le message qu'il apportait aux hommes. « Iqrâ-Écris ». La révélation devait se clore à la fin de la vie du prophète. Comme les compagnons de ce dernier s'étaient empressés de transcrire sur toutes sortes de documents (papyrus, os, pierres, tissus), *les dits de Dieu à son messager* purent être collectés : c'est le Coran, lequel est désormais considéré comme étant la parole même de Dieu, adressée à toutes les générations futures.

Le Coran parle de deux livres : le *Kitâb* ou *'Umm al-kitâb* (XIII, 39)³ gardé par et auprès de Dieu sur une table céleste, et le *Qurân*⁴, qui, communiqué aux hommes par une chaîne d'agents transmetteurs (Gabriel, Muhamed, les scribes), ne serait en fait qu'une expression *incomplète*⁵ du premier. Plusieurs questions se posent.

1. Faut-il parler de *dictée* de Dieu au prophète ou d'*inspiration* du prophète par Dieu ? Dans le premier cas, les paroles conservées dans le Coran seraient celles même de Dieu ; dans le second cas, et c'est la thèse que défend M. Sfar, dans *Le Coran est-il authentique ?*, le prophète aurait accédé au sens du message divin, qu'il aurait ensuite traduit dans son langage à lui⁶.

2. L'histoire de la *rédaction* comme de la *collation* des textes suscite quelques doutes quant à la certitude de l'authenticité de tous les versets.

'Uthmân (644-656), après un premier essai tenté par le premier calife Abû Bakr, fit recueillir tous les textes relatant une révélation, quel qu'en fût le support. Mais l'écriture arabe étant alors déficiente⁷, il

¹ Tous deux publiés aux Éditions SFAR, Paris, l'un en 1998, l'autre en 2000

² Terme que la tradition a traduit par analphabète ou illettré. Hichem DJAÏT, historien et professeur à l'université de Tunis, conteste cette idée transmise par la *Sîra* (*La vie du prophète*, œuvre de Ibn 'Ishâq, m. caI. 150 H.). Selon lui, l'épisode de la grotte ne serait qu'une légende et *ummî* signifierait tout simplement gentil, non juif. (*Réalités*, « H. D. et la prophétie muhammadienne », n°487, 21/3/2002, p. 40.)

³ « Un livre a été envoyé pour chaque époque bien déterminée. Dieu efface ou confirme ce qu'il veut. *La mère du Livre se trouve auprès de lui...* Seul t'incombe la communication du message prophétique. » Q., XIII, 38-39.

⁴ « Par le livre clair ! Oui, nous en avons fait un Coran arabe. Peut-être dans ce cas comprendrez-vous ? » Q., XLIII, 2-3.

⁵ « Si tous les arbres de la terre étaient calames, et si la mer, et sept autres mers avec elle leur fournissaient de l'encre, la parole de Dieu ne l'épuiserait pas. » XXXI, 27. Même idée en XVIII, 109.

⁶ *Ibid.*, pp. 16, 21, 97-98, 100.

⁷ Les signes diacritiques n'apparaissent qu'à la fin de l'époque omeyyade et l'écriture arabe n'a été vocalisée que sous 'Abd al-Mâlik (685-705). Comment alors distinguer l'actif du passif, les valeurs intensives ou factitives des verbes, les cas de la déclinaison ? Comment, d'autre part, distinguer un *b* d'un *n*, d'un *t*, d'un *th*, d'un *i* si les signes diacritiques n'existent pas ? (*Ibid.*, pp. 90,92. Confirmé par R. BLACHÈRE, *Introduction au Coran*, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », pp. 66-67.

a fallu, pour lire les premiers écrits, et décoder telle ou telle lettre, se fier à la mémoire des transmetteurs.

Plusieurs lectures se firent ainsi jour. Six furent tolérées à côté de la version ‘Utmânienne, qui finit par devenir la version officielle⁸, même si, dans un premier temps, des contestations s’étaient élevées, chez les ‘Alides notamment qui soutenaient – et le soutiennent encore aujourd’hui – que des passages favorables à ‘Ali auraient été supprimés.

Notons au passage que ces versions, quant au sens, ne diffèrent pas profondément l’une de l’autre. En ce qui concerne les variantes prohibées, la plus connue est celle qu’établit un compagnon du prophète, un certain Ibn Masu’d (m. en 653) : elle concurrença celle de ‘Uthmân jusqu’au X^e siècle⁹

C’est le calife omeyyade ‘Abd-el-Malik (685-705) qui fit homogénéiser l’orthographe du livre et c’est seulement sous son règne que l’on commença à introduire les voyelles (cette réforme, progressive, tâtonnante, ne se terminera qu’au IX^e siècle)¹⁰.

3. Que conclure des traces de *traditions sribales* dans le livre¹¹ ?

Plusieurs écoles de scribes fonctionnaient en Arabie, comme partout ailleurs. Le Coran ne conteste nullement l’intervention de ces artistes lors de la mise par écrit du livre divin : « Le rappel est contenu dans des feuilles vénérées, exaltées, purifiées, entre les mains de scribes nobles et purs. » LXXX, 13-15.

La parole prophétique du reste n’a pas été rédigée dans la langue de la Mekke, mais dans celle de la *Koînè poétique* en usage dans ces écoles sciabiles. Si chacun sait que *l’Illiade* et *l’Odysée* sont des œuvres poétiques remarquables, le lecteur occidental, qui ne prend souvent connaissance du texte qu’à travers des traductions, ignore souvent que le Coran est aussi une œuvre poétique exceptionnelle, où la musicalité de la langue, la tonalité de la voyelle, le rythme et l’assonance jouent un rôle des plus importants¹². Les enfants du *kuttab*, la petite école coranique, le savent, qui apprennent à réciter les versets en se balançant au rythme du bâton du *meddeb*.

Mais les scribes, qui rédigeaient en obéissant à leurs traditions, n’ont-ils pas dû, en certains passages au moins, incliner le texte dans le sens des exigences de leur art ?

4. D’autre part, on constate que ces mêmes scribes, quand ils relaient une prophétie (à cette époque, dans le Hidjaz, de nombreux individus, dont un certain Chu’aïb¹³, et un autre, Musaylama, exécuté sous l’ordre de Abû Bakr, le premier calife, s’arrogeaient le titre de prophète¹⁴) empruntaient un canevas qu’on reconnaît aisément dans le Coran. Après un préambule, avant une conclusion, on y décelait en effet le plan suivant :

Je suis un prophète digne de foi.
Pratiquez la justice.
Craignez Dieu.
Ô Prophète, tu es un menteur.
Le châtement confond ceux qui refusent le message.

⁸ M. S., *Op.cit.*, pp. 21, 23-28, 115, et R. BLACHÈRE, *Op. cit.*, pp. 21, 23-25, 70, 77.

⁹ Al-Kindi, auteur arabe chrétien (m. en 870), dit avoir eu entre les mains un recueil des révélations faites à Musaylama : « Tu ne peux méconnaître, dit-il à un contradicteur musulman, que des hommes comme lui, et tant d’autres, produisirent des œuvres semblables à celles de ton maître. J’atteste, quant à moi, que j’ai lu un recueil de Musaylama, qui, s’il avait paru, aurait amener plusieurs de tes amis à renoncer à l’Islam. » *Épître* 196, cité dans M.S., *op. cit.*, p. 77.

¹⁰ M. S., *op. cit.*, p. 91.

¹¹ *Ibid.*, pp. 70, 99, 101-103.

¹² R. BLACHÈRE, *op. Cit.*, pp. 19ss, 65, 72.

¹³ Q., VUU, 85-93, XI, 84-95, XXVI, 176-190. (Les Prophéties de Chu’aïb).

¹⁴ M.S., *op. cit.*, p. 77.

Ainsi, même quand on admet que le prophète fut la bouche de Dieu, il est beaucoup moins sûr que les scribes furent la plume du prophète.

On l'est d'autant moins qu'une autre preuve de leur intervention se perçoit dans l'emploi qu'ils font des *Lettres mystérieuses*. Elles n'introduisent que 29 sourates sur 114, mais que de dissertations fumeuses, voire cabalistiques, elles ont provoquées ! En fait, c'était seulement un moyen utilisé par les scribes pour reconnaître les différents cahiers qu'ils remplissaient.

Remarquons au passe que ces lettres, dépourvues de tout signe diacritique, sont toutes univoques : ALM, T SM, HM¹⁵.

5. Il est par ailleurs certain que plusieurs parties du texte sacré ont été, soit détruites, soit perdues¹⁶.

- Trois *hadîths* évoquent une destruction du temps même du prophète. En voici deux :
 - « Si le Coran avait été mis dans le cuir, le feu ne l'aurait pas consumé » (dit de Muhammed rapporté par Tabarânî).
 - « Si on avait collecté le Coran dans du cuir, Allah ne l'aurait pas fait consumer par le feu » (rapporté par 'Ismat Ibn Mâlik).

Selon le témoignage d'Â'isha, l'épouse préférée du prophète (et la plus jeune ; elle n'avait que 18 ans à la mort de Muhammed, en 632), des parties de sourates ne se retrouvent pas dans la vulgate officielle établie par 'Uthmân (644-656)¹⁷.

La plupart des juristes, et non des moindres, comme Ibn Hazm (994-1064), Ibn Abî Zayd al-Qayrawânî (922-996) et d'autres, qui accordent au *hadîth* une valeur quasi égale aux dits coraniques, allèrent jusqu'à compléter, voire corriger la vulgate officielle. Car si certains versets abrogent d'autres versets, il existe aussi des *hadîths* qui abrogent des affirmations coraniques. Le Coran, par exemple, conseille la flagellation en cas d'adultère ; les *hadîths*, qui, eux, prônent la lapidation, abrogeraient ce verset.

Dans ce cas, qui faut-il croire ? Le texte divin qui tait cette peine, ou les interprétations postérieures qui, pour la légaliser, s'appuient sur des dires prétendant ceci ou cela... ? Il est vrai que plusieurs soutiennent que la *sunna* (ensemble des *hadîths*), le Coran, n'est pas tout l'islam. Par exemple, bien qu'elle soit une pratique d'obligation, il n'est pas question de circoncision dans le Coran¹⁸.

- Un cas particulier de disparition : *Les versets sataniques*
« Nous n'avons envoyé avant toi ni prophète ni apôtre, sans que le Démon intervienne dans ses désirs. Mais Dieu abroge ce que lance le Démon... Dieu transforme en tentation pour ceux dont les cœurs sont malades... des suggestions du Démon. » XXII, 52-53.

Remarquons que si Dieu abroge les versets « sataniques », il n'en supprime pas le souvenir. Ne faut-il pas permettre aux vrais croyants, grâce à certains signes, de se distinguer des « cœurs malades », qui effectivement, se laisseront séduire, et « qui penchant vers l'erreur, en quête de dissension et d'interprétation, cherchent ce qui prête au doute. » (Verset III, 7)¹⁹.

6. Que penser du mythe de la perfection du Coran ?

- Quant on y relève non seulement *des fautes de grammaire* à moins qu'elles ne proviennent d'éditions ultérieures ? Remarquons effectivement que nous n'avons aucune trace matérielle du

¹⁵ *Ibid.*, p. 67.

¹⁶ *Ibid.*, pp. 61, 92-95, 114, 116.

¹⁷ Selon elle, les sourates 2, 15, 24, 33 auraient été respectivement amputées de 157, 81, 36, et 127 versets ; la sourate 9 (129 versets dans les éditions actuelles) aurait été d'abord aussi longue que la 2 (286 verset à l'origine). *Ibid.*, p. 42.

¹⁸ Note rédigée dans l'esprit d'une lettre adressée à *Foi et Sagesse* par le professeur A. Martin à propos du *nashq* (abrogation).

¹⁹ *Ibid.*, p. 31.

Coran avant Walīd ‘Abd el-Mālik (705-715) – mais aussi et surtout des *corrections*, voire des *contradictions*²⁰.

– « Dieu efface ou confirme ce qu’il veut. La mère du livre se trouve auprès de lui. » XIII, 39.

– « Lorsque nous changeons un verset contre un autre, ils disent : Tu n’es qu’un faussaire ! [...] Mais la plupart ne savent pas [...], un douloureux châtement les attend. » XV, 101-104.

Du reste, comment être assuré de se maintenir sur la voie droite au vu de pareilles contradictions ? Certains versets appellent au fatalisme, au meurtre de chrétiens, des juifs, des moines. D’autres, au sens de la responsabilité individuelle, à la conciliation et au respect des gens du Livre. Le statut de la *dhimma*, les meurtres des moines de Tibéhirine, la persécution contre les chrétiens au Soudan..., tout cela a donc une base légale pour qui sait se choisir les versets qui conviennent.

À noter que l’abrogation ne joue pas toujours dans le sens de la haine. R. BLACHÈRE signale que les *mu’tazilites* (école fondée au VIII^e siècle) considéraient comme non coraniques les versets qui expriment une haine contre les ennemis du prophète. Cela ne cadre pas, disent-ils, avec l’infinie bonté de Dieu et son équité²¹.

– Premièrement, *des défaillances même du prophète*, lequel justifie bien facilement, grâce aux révélations, certaines de ses conduites : le choix de ses différentes épouses et concubines, (cf. XXXIII, 50-52), notamment son mariage avec Zaynab, l’épouse de son fils adoptif « sous prétexte que celui-ci avait cessé tout commerce avec elle » (XXXIII, 36-38)²².

– Deuxièmement, *des différentes lectures*. Il a déjà été dit que seule, la vulgate ‘uthmanienne avait été retenue comme officielle ; que six autres lectures avaient été tolérées. Sans doute, les versions ne diffèrent-elles pas profondément entre elles (cf. *supra*), mais cette diversité, toute légère soit-elle, ne prouve-t-elle pas, (même si on avance que le Coran a été transmis selon une dictée « de Dieu en langue arabe »), que les hommes ont quelques fois failli dans leur transcription du message entendu ?

²⁰ *Le nashq* : théorie du verset abrogé et du verset abrogant. Cf. M. Sf., *op. cit.*, pp. 29, 111.

²¹ *Op. cit.*, p. 25.

²² M. S., p. 35, R. B., p. 59.

Addenda. Commentaires du professeur A. Martin

On ne peut que se réjouir de cette « relecture du Coran » faite par M. Sfar, un musulman éclairé. Ce philosophe et historien met à contribution les exigences de l'esprit critique pour aborder des points de doctrine des plus sensibles.

– Le sens qu'il faut donner au terme *ummi*

On est en droit de penser, avec Mondher Sfar et Hichem Djait, sans parler des islamologues, que Muhammad n'était pas illettré, qu'il avait une certaine connaissance de l'écriture arabe, déjà attestée depuis près d'un siècle, et sans doute en usage dans l'activité commerciale qui était la sienne.

– Le Coran est-il réellement une dictée de Dieu ou bien une inspiration ?

Point plus important et délicat, le débat est ancien. La première thèse, la plus courante, est celle des Hanbalites :

- Ibn Batta (X^e siècle) : « Le Coran est la parole de Dieu, qu'il a fait descendre (*Tanzîl*) ».
- Ibn Taymiyya (1263-1328) : « Le Coran que Dieu a fait descendre sur Muhammad est réellement la parole de Dieu ».
- La thèse mu'tazilite : « Le Coran est une traduction (*Hikâya*), une « reproduction » en langage créé de la pensée de Dieu.»
- La thèse ash'arite (et de certains hanbalites) : « Le Coran est l'expression (*ibâra*) de l'archétype céleste (*umm al-kitâb*). Ce n'est pas la parole de Dieu au sens propre (*haqîqa*), mais au sens figuré (*madjâz*). C'est l'expression, et non le signe de la parole de Dieu. »
- Il est bien connu que la recension du Coran soulève énormément de problèmes, pour les musulmans comme les non-musulmans. Les shi'ites, tout en acceptant la vulgate 'uthmanienne, pensent que la version authentique paraîtra à la fin des temps.
- Les autres points soulevés par l'auteur appartiennent aux problèmes habituels que cherchent à résoudre musulmans et islamologues.

En aucun cas, les jugements de Mondher Sfar ne me paraissent mériter l'excommunication. J'y vois personnellement une manifestation de ce que Louis Gardet appelle « un renouveau mu'tazilite », et je m'en félicite ; mais je regrette que cette liberté de pensée soit condamnée.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

**Rien de plus simple,
renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés**



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles

Tél. 02/640.15.20 – Fax 02/650.35.04

secretariat@lapenseetleshommes.be

www.lapenseetleshommes.be

Avec le soutien du ministère de la Communauté française